ANNEXE 1 AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Objet : Phase d'échantillonnage
DG26.45 - Fournitures logistiques (produits d'hygiène, de divers matériels pour l'entretien des locaux et des produits jetables)

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article R2151-15 du code de la commande publique et à l'article 5.2 du règlement de consultation, une phase d'échantillonnage est déclenchée afin d'optimiser l'analyse des offres. Par conséquent, vous fournirez des échantillons à l'appui de votre proposition.

La liste des échantillons à présenter est précisée en annexe 2 du règlement de consultation (fichier excel).

L'absence de remise d'échantillons rend l'offre des candidats irrégulière et constitue un motif de rejet. Certains produits d'entretien, ou références identifiées dans le BPU feront l'objet d'un test ayant pour objectifs : de contrôler la conformité des produits aux spécifications du cahier des charges, de procéder à un examen comparatif des offres.

A cet effet, les candidats devront fournir, avec leur offre, des échantillons de ces produits avec fiches techniques et fiche de données de sécurité. Ces échantillons seront mis en œuvre par les agents de service et leur encadrement, dans les conditions réelles de nettoyage, ou d'utilisation, et de manière identique pour tous les candidats.

Les échantillons devront être envoyés par courrier postal, sous peine d'élimination du candidat à l'adresse suivante le :

28 septembre 2026 à 12h au plus tard

LOT 1 - Pour le Campus d'Aix-en-Provence

A l'attention de Mme Fabienne DURIS

2Cr des Arts et Métiers, 13617 Aix-en-Provence

LOT 2 - Pour le Campus d'Angers :

A l'attention de Monsieur Clément PICART
2 Boulevard du Ronceray, 49100, Angers

LOT 3 - Pour le Campus de Bordeaux-Talence

A l'attention de M. Frédéric LALARDIE / Mme Laurence REYNAUD

Esplanade des Arts et Métiers 33400 Talence

LOT 4 - Pour le Campus de Châlons-en-Champagne :

Les entreprises devront s'adresser à :

A l'attention de Monsieur Jean-François WOIRIN
Rue Saint Dominique, 51000, Châlons-en-Champagne

LOT 5 - Pour le Campus de Cluny :

A l'attention de Monsieur Jérôme DESBOIS / Loic GUILLOT
Rue porte de Paris, 71250, Cluny

LOT 6 - Pour le Campus de Lille :

A l'attention de Monsieur Samior DHIMANE / Jean-Michel GARCIA

8 Boulevard Louis XIV, 59000, Lille

LOT 7 - Pour le Campus de Metz :

A l'attention de Monsieur Sébastien SCHMEER
4 rue Augustin Fresnel, 57070, Metz

Une liste des échantillons sera jointe au colis.

Chaque échantillon complet, dans son emballage d'origine, sera OBLIGATOIREMENT identifié et portera, outre les mentions réglementaires, les mentions suivantes :

Etiquetage de l'emballage de l'échantillon obligatoire :

NUMERO DE MARCHE : DG26.45

NOM DU CANDIDAT

REFERENCE DE L'ARTICLE

DESIGNATION EXACTE DE L'ARTICLE

Les échantillons sont contractuels, et en tant que tels, font partie intégrante de l'offre. Ils doivent être conformes au CCTP, que le candidat se propose de livrer s'il est retenu.

Les échantillons sont remis gratuitement et ne pourront pas être facturés.

En cas de demande de renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : marches@ensam.eu

Attention : Si la demande d'échantillon est remise par livraison, l'offre des candidats se fait par voie dématérialisée via PLACE.